

Méthodologie de la dissertation de culture générale

LA DISSERTATION DE CULTURE GENERALE : ELEMENTS DE METHODOLOGIE

« La raison, le jugement, viennent lentement, les préjugés accourent en foule ; c'est d'eux qu'il faut nous préserver. »

Rousseau, *Émile*, livre III

I. LES EXIGENCES FONDAMENTALES DE LA DISSERTATION

Les exigences des correcteurs, telles qu'elles sont formulées dans les instructions officielles et dans les rapports de concours, sont toujours à peu près les mêmes et toujours guidées par une logique parfaitement claire : ils souhaitent voir *penser* l'auteur du devoir. Ce qui signifie que le candidat ne doit pas se représenter la dissertation comme l'occasion d'exprimer « ce qu'il a à dire » sur telle ou telle question. Ce que l'on a « à dire », avant tout travail de réflexion, c'est ce que l'on nomme un « préjugé », c'est-à-dire, comme le mot l'indique, ce que l'on *juge avant* d'en avoir les moyens, avant de *savoir*. Le temps de la préparation du devoir n'est donc pas simplement le temps pendant lequel on organise la formulation de ce que l'on a déjà à dire, mais celui pendant lequel on élabore le contenu même de la pensée.

Le travail dissertatif exige de passer un temps important à *chercher*. Et ce que l'on doit chercher, ce n'est pas un discours rhétorique qui fait oublier la question, c'est au contraire *la réponse à la question posée* (ou ce qui s'en approche le mieux possible).

Les candidats peuvent avoir une note qu'ils jugent insuffisante alors qu'ils avaient soit de nombreuses « idées » sur la question posée, soit de nombreuses connaissances de cours sur le thème du sujet. Or ni l'inspiration, ni l'érudition plaquée sans réflexion, ne sont un gage de réussite.

Les critères essentiels de la réussite de la dissertation sont les capacités à **comprendre** la complexité de la question posée, à **démêler** cette complexité, enfin à **répondre** à la question de façon claire, efficace, méthodique et argumentée.

Toute la difficulté du travail est donc la suivante : à partir d'une *réflexion personnelle*, produire un discours **objectif**, convaincant, que tout être doué de raison pourrait reprendre à son compte.

Qu'est-ce qu'une pensée personnelle ? Il ne faut pas confondre pensée personnelle et pensée inculte ou pensée subjective. La pensée personnelle est une pensée qui se comprend elle-même, qui est travaillée, maîtrisée, qui lutte contre la pente de la pensée spontanée, expression d'un avis non réfléchi ou de pseudo-évidences répétées sans distance critique. D'où l'importance d'*armer* et de *diriger efficacement* la pensée. Et pour cela deux instruments sont indispensables : la *culture* et la *méthode*.

La connaissance des auteurs ne peut certes pas *tenir lieu* de pensée personnelle. On n'attend pas du candidat une répétition machinale de doctrines lues ou apprises en cours. Mais la connaissance des auteurs est un *moyen indispensable* pour construire une pensée personnelle. Plus la pensée est cultivée, mieux elle est équipée pour reconnaître et

Méthodologie de la dissertation de culture générale

critiquer les simplismes qui viennent spontanément à l'esprit. La culture donne d'indispensables *outils* qui *aident à penser par soi-même*.

Mais ce qu'il faut surtout travailler avec persévérance, c'est *la méthode*. Il n'y a pas de recette miracle, il n'y a pas de mystère non plus, ce qui est efficace est *l'exercice répété, l'apprentissage progressif*, la relecture systématique de ses propres devoirs et des annotations des correcteurs. En culture générale, on progresse lentement, difficilement, plus difficilement que dans les autres matières, mais l'expérience montre que si on s'en donne les moyens, le travail finit toujours par payer.

Pour préparer ce travail qui se fera progressivement au cours des deux années de Classe préparatoire, voici quelques conseils pratiques concernant les différentes *étapes du travail dissertatif*.

1) La complexité de la question posée n'est pas un obstacle : c'est ce qui fait d'elle une question intéressante et fondamentale

La première difficulté est d'arracher la question proposée au sentiment d'étrangeté et d'abstraction qu'elle suscite souvent, sentiment qui peut décourager par avance le candidat. Quel que soit le sujet, il est normal qu'il apparaisse difficile et que sa solution ne semble pas aller de soi. C'est le contraire qui serait anormal. On peut être à peu près assuré, quant un candidat « aime » immédiatement un sujet ou a le sentiment qu'il en connaît la réponse, que ce sentiment est trompeur et que la copie ne sera pas aussi bonne que l'on pourrait l'espérer. Il *faut* avoir le sentiment d'une difficulté face à la question posée. Lorsqu'un candidat se demande en quel sens un sujet doit être compris, lorsqu'il en souligne les ambiguïtés et la complexité, il est déjà en train de commencer à le traiter. Dans d'autres disciplines, le fait que la question posée appelle une interprétation et doive donner lieu à plusieurs approches, entre lesquelles on ne peut trancher *a priori*, est un signe que le sujet est mal formulé. En culture générale cette difficulté posée par la compréhension du sujet fait partie de l'exercice. Bien des candidats échouent, simplement parce qu'ils ne comprennent pas que le sujet proposé n'a pas vocation à être compris de façon immédiate et univoque comme un sujet d'histoire, d'économie ou de physique ; mais qu'au contraire, *le travail sur la compréhension du sujet est déjà, en lui-même, un aspect essentiel du travail demandé*.

Il faut admettre qu'il existe des questions qui, sans être insolubles, ne sont ni simplement techniques, ni simplement factuelles, mais qui engagent immédiatement une réflexion *fondamentale* – donc une mise en question de tout ce qui nous semble, le plus souvent, aller de soi. Ce qu'il faut comprendre est que le sujet n'est jamais, en lui-même, une question dont la réponse serait, comme l'écrit Maurice Merleau-Ponty, « dans le cahier du professeur » (*Éloge de la philosophie*). Tout sujet est une occasion de s'affronter à des questions ne pouvant être qu'explorées et certainement pas résolues une fois pour toutes de façon dogmatique.

2) Il faut donner un sens concret au sujet, se l'approprier

Bien évidemment, la conscience de la complexité des questions qui se présentent au candidat ne suffit pas ; sans quoi cette conscience deviendrait paralysante et improductive. Il faut aussi parvenir à se familiariser avec le sujet, à se l'approprier, à faire en sorte qu'il possède un sens pour celui qui va le traiter. C'est là le premier obstacle à franchir, après avoir écarté les diverses tentations de la facilité, consistant à croire que l'on connaît, *a priori*, la réponse au sujet proposé.

Se familiariser avec un sujet, c'est en définitive réussir à *faire comme si on se l'était proposé à soi-même*, comme s'il ne venait pas de l'extérieur (de la situation contingente de l'examen et de l'imagination des concepteurs de sujets), mais d'une réflexion personnelle du candidat. Cet effort d'appropriation du sujet peut sembler artificiel. En réalité, il est la condition *sine qua non* d'une bonne dissertation. Il faut découvrir la *nécessité* de la question, c'est-à-dire qu'il faut prendre conscience qu'il s'agit d'une question que le candidat pourrait, ou du moins devrait, se poser par lui-même, car elle recouvre le champ de ses préoccupations personnelles. **Donnez sa chance au sujet**, ne passez pas à côté par paresse, par panique, par manque d'imagination ou de confiance en vous-même.

Certes, sous sa forme très générale et elliptique, il est rare que le sujet suscite un sentiment de familiarité chez le candidat. Cependant cela devient possible, à condition de savoir *traduire le sujet*. Ce qui signifie deux choses, deux préalables indispensables, qui sont les deux premières étapes à parcourir impérativement lors de la préparation du devoir et qui commandent la réussite de tout le reste du devoir.

Ces deux étapes sont les suivantes : 1° **Donner un sens concret au sujet**, découvrir que la question posée renvoie à un ensemble de questions concrètes, que tout un chacun se pose quotidiennement, même si cela se fait le plus souvent sans prendre conscience de l'ampleur et de la complexité du problème qui se cache derrière ces questions ponctuelles.

2° **Analyser de façon rigoureuse et méthodique les concepts**, détailler et articuler les unes aux autres les significations possibles des concepts contenus dans le sujet.

La première étape est utile, non seulement pour commencer à réfléchir et pour entrer dans le sujet, mais, tout au long du devoir, pour servir de garde-fou à la réflexion, de pierre de touche et d'appui à la démonstration. Montrer d'abord que le sujet a un sens concret, c'est *éviter de partir dans le vide, de parler sans savoir de quoi ni pourquoi on parle* ; c'est découvrir, surtout, la raison d'être du questionnement. Contrairement à une opinion très répandue (et aussi ancienne que la philosophie : le comique grec Aristophane caricaturait déjà Socrate en le présentant, dans la pièce *Les Nuées*, assis sur un nuage), la réflexion philosophique ne se tient pas « en l'air », dans une pure abstraction sans rapport avec la réalité concrète. Une telle abstraction serait vide, dénuée de toute signification, et le questionnement serait alors un simple jeu formel et rhétorique. Certes, comme on le verra, le passage par l'abstraction, c'est-à-dire par la maîtrise des *concepts*, est indispensable. Mais cette abstraction n'est qu'un moyen pour penser le réel et *c'est donc du réel qu'il faut partir et au réel qu'il faut sans cesse revenir*.

Par « réel » ou « réalité concrète », on entend ici ce qui peut trouver une illustration dans des exemples singuliers. Commencer par laisser se présenter le plus grand nombre possible de tels exemples, c'est ce qui doit être le premier réflexe du candidat face à un sujet. On peut le montrer pour trois des sujets précédemment évoqués.

II. LA PREMIERE APPROCHE DU SUJET : UN EXEMPLE

1) Le « *brain storming* ».

Il faut laisser se présenter dans un premier temps les questions sous la forme d'un « flux » dans lequel il ne faut pas vouloir trop vite mettre de l'ordre :

Exemple de sujet : Parler, est-ce ne rien faire ?

- Que vaut un engagement par la parole ? Peut-on se fier à la parole ? Pourquoi plutôt à la parole écrite qu'à la parole orale ? Et est-ce toujours le cas ? Qu'est-ce qui donne, concrètement, sa force à un engagement ? Ex. du mariage, du contrat commercial, de la promesse verbale, etc.
- Que vaut, et à quoi sert, une condamnation juridique ? Ex. des condamnations juridiques dans le droit international (résolutions de l'ONU) ; ex. des sentences juridiques dans le droit de tel ou tel pays. Sur quoi repose, ou ne repose pas, le caractère efficace de telles énoncés juridiques ?
- À quoi cela sert-il de bavarder, de se parler de tout et de rien ?
- À quoi servent la littérature, la poésie, les jeux de mots ?
- Quels efforts intellectuels et physiologiques demande l'usage de la parole ? Pourquoi certains la maîtrisent-ils mieux que d'autres ? Quel pouvoir cela leur donne-t-il ?
- Peut-on faire, concrètement, du bien ou du mal à quelqu'un en lui parlant ? La parole est-elle un acte sans conséquences, n'est-elle que « du vent », par opposition aux actions physiques ?

On voit que les questions concrètes ne manquent pas, elles tendraient même, lorsqu'on leur ouvre la porte, à se bousculer et à devenir trop nombreuses. On a volontairement, ici, formulé ces exemples et ces questions de façon désordonnée, comme elles peuvent se présenter spontanément. Il faudra ensuite mettre de l'ordre dans tout cela, mais **le passage par une méditation « errante », par une recherche sans préjugé et qui s'ouvre à des aspects divers, et parfois apparemment sans rapport les uns avec les autres, du problème posé, est un moment essentiel de la réflexion**. Comme l'a écrit Kant dans la *Logique*, « Quand nous méditons sur quelque sujet, il faut toujours commencer par juger provisoirement et pour ainsi dire par flairer la connaissance que la méditation nous permettra d'acquérir. »

2. L'analyse conceptuelle

Après le moment du « flair », du jugement provisoire et de la recherche intuitive, vient le moment de la méditation, c'est-à-dire de *l'analyse raisonnée* et de la *démonstration*. Ce second moment est non moins essentiel que le premier dans la préparation du devoir, il est ce qui permet de transformer un questionnement multiforme et brouillon en une **problématique**. Ce second moment repose entièrement sur l'analyse conceptuelle, qui donnera toute son efficacité et son allure générale à la démonstration.

Qu'est-ce que l'analyse conceptuelle ? Il s'agit d'un travail méthodique sur les notions-clés du sujet, travail visant à dégager les principales significations de ces notions et à montrer le rapport logique qui existe entre ces significations. Pourquoi *les* significations ? Parce que **tous les mots de la langue sont polysémiques** (= ils possèdent plusieurs significations). On peut formuler comme une règle universellement valide qu'il est impossible de traiter correctement un sujet si l'on n'a pas commencé par apercevoir et par détailler les différents sens des mots qu'il contient. Faute de faire ce travail, la réflexion s'engagera à l'aveugle et se perdra en permanence dans les ambiguïtés de la notion. L'analyse conceptuelle consiste donc à commencer par défricher ces ambiguïtés, par en formuler clairement les pièges et par se rendre maître, au moins dans une certaine mesure, de la notion. C'est d'ailleurs pourquoi, en Classe préparatoire à la différence de la Terminale, il peut arriver que l'on donne des sujets consistant seulement en un mot et non en une question. L'analyse du concept et la découverte des problèmes contenus dans les usages de ce concept feront à elles seules tout le contenu du devoir.

3. Exemple d'analyse conceptuelle

[N.B. Il ne s'agit pas ici de ce qui apparaîtra dans le devoir rédigé, mais d'un exemple de travail préparatoire]

Qu'est-ce que « faire » ? Qu'est-ce que « ne rien faire » ? Il est tentant de dire que ce concept est tellement large que la question n'a pas de sens, puisque parler, c'est, en soi, faire quelque chose (remuer les lèvres, expulser de l'air). À ce titre, respirer, dormir, c'est aussi faire quelque chose et, à moins d'être mort, on est toujours en train de faire quelque chose.

Ces remarques sont judicieuses et sont un bon point de départ pour l'analyse conceptuelle. Mais à l'évidence elles ne suffisent pas et il serait sot de s'en tenir là pour conclure, avant même d'avoir commencé la réflexion, que la question ne se pose pas. C'est précisément ce que la recherche d'exemples concrets, préalable à toute réflexion, doit permettre d'éviter : comme le montrent les premiers éléments d'illustration donnés précédemment, il est évident que les rapports du « faire » et du « dire » sont complexes et qu'il est nécessaire de les éclaircir.

Donc, afin d'éviter de sombrer dans la confusion, il faut distinguer.

À l'évidence, « parler », c'est « faire » quelque chose en un certain sens du mot « faire », mais c'est « ne rien faire » en un autre sens. Quels sont ces deux sens ? Comment les distinguer clairement ? Pour parvenir à opérer cette clarification, il faut à la fois s'appuyer sur la richesse des usages linguistiques (synonymes, antonymes, termes étrangers), sur des exemples et sur des propositions de définition.

Il n'est pas absurde, par exemple, de distinguer deux modalités du faire : l'*activité* et l'*action*. Une *activité* (la respiration, par exemple) est un simple processus, qui ne met pas en jeu la *responsabilité* du sujet et qui ne *transforme* pas de façon essentielle son existence, qui ne prend pas la forme d'une *initiative* de la liberté aboutissant à un nouvel état des choses. Une *action*, au contraire, transforme la réalité de façon tangible, durable, elle a des conséquences dont on peut imputer la responsabilité à un sujet ; on peut la regretter ou en être fier.

Cette première distinction est formulée à titre d'hypothèse : tout ce qu'on lui demande est d'être recevable par un lecteur de bonne foi, dans la mesure où elle est utile pour

Méthodologie de la dissertation de culture générale

débrouiller le problème. Il faut noter que de tels éléments d'analyse conceptuelle ne sont jamais ni définitifs ni dogmatiques. Ils ne prétendent pas, comme les définitions des dictionnaires, *figer* le sens d'un mot pour son usage courant. Au contraire, ils sont une étape dans un travail de plongée au cœur de la complexité des termes, plongée qui précisément consiste à écarter les fausses évidences des usages linguistiques. C'est pourquoi **il n'est pas forcément utile, et en tout cas jamais suffisant, de donner « la définition » des mots du sujet.**

Comme l'écrit encore Kant (*Critique de la raison pure*), « En philosophie **on ne doit pas imiter la mathématique en commençant par les définitions**, à moins que ce ne soit à titre de simples essais. En effet, comme ces définitions ne sont que des analyses de concepts donnés, nous avons d'abord ces concepts, bien qu'ils ne soient encore que confus et l'exposition imparfaite précède l'exposition parfaite de telle sorte que, de quelques caractères, que nous avons tirés d'une analyse encore incomplète, nous pouvons en conclure encore plusieurs autres, avant d'être arrivés à l'exposition parfaite, c'est-à-dire à la définition. Donc, en un mot, **dans la philosophie, la définition, comme clarté appropriée, doit plutôt terminer que commencer l'ouvrage.** »

Ce qui est vrai d'un ouvrage de philosophie est également vrai d'une dissertation, qui est comme un ouvrage en abrégé. **Toute la dissertation philosophique consiste, au fond, en l'exploration progressive et méthodique d'un ou de plusieurs concepts ;** c'est pourquoi il serait stérile de commencer par définir *un* sens canonique du ou des concepts et de se sentir lié par ce sens. Une telle démarche témoignerait, au contraire, de la naïveté de l'auteur de la dissertation quant à la complexité des significations des termes que nous employons le plus souvent sans précaution.

Pour revenir à notre exemple et poursuivre l'analyse du sujet : en admettant que toute activité n'est pas une action, au sens où nous avons pris ces termes, quel rapport y a-t-il entre la *parole* et l'*action* ? Un préjugé fort courant, qui s'exprime dans l'usage commun des termes, consiste à *opposer* parole et action, en faisant comme si cette opposition allait de soi. « Assez de paroles, des actes ! », exige-t-on fréquemment, par exemple, des responsables politiques, ou des institutions internationales. Mais si l'on y réfléchit, en quoi consisteront essentiellement ces « actes » que l'on attend des institutions politiques ? Ils seront des lois, des décrets, des commandement, donc des énoncés linguistiques ; de même que le slogan « assez de paroles, des actes ! » est lui-même un énoncé, mais qui a valeur de réclamation, donc qui se prévaut lui-même d'une certaine force efficiente.

Ces remarques permettent de revenir à la nécessité d'élucider ce que l'on entend essentiellement par « faire » quelque chose. Et de montrer que certes, il peut être sensé d'*opposer* une simple *activité* sans conséquence concrète à une *action* qui transforme le monde et nos conditions d'existence. Mais qu'il ne faut pas pour autant nous précipiter dans l'application de cette distinction. En effet, distinguer l'*action* de la simple *activité* n'implique pas nécessairement d'opposer l'*acte matériel*, physique, à une activité qui serait quasi-immatérielle, comme la parole, la pensée, ou le simple travail de l'imagination. Au contraire, il existe des actes matériels violents et bruyants qui ne changent rien durablement au monde dans lequel nous vivons ; alors qu'une pensée efficace et bien énoncée, des paroles judicieuses prononcées dans les bonnes circonstances, peuvent avoir des conséquences historiques.

Il est donc indispensable, afin de progresser dans le traitement du sujet, d'approfondir le concept d'« action », dont nous n'avons donné jusqu'ici que quelques premiers éléments d'élucidation et qui demande à être encore interrogé.

Méthodologie de la dissertation de culture générale

Nous avons écrit que l'action mettait en œuvre la liberté d'un sujet et changeait le monde. Mais qu'est-ce qui engage notre liberté ? De quoi est fait essentiellement le monde humain et qu'est-ce qui peut, ou ne peut pas, le changer ? La réponse à ces questions nous amènera à montrer que, contrairement à ce qu'on l'on suppose spontanément, *la réalité qui concerne les hommes n'est pas seulement faite de choses matérielles, mais au moins autant de réalités symboliques.*

Des informations, des engagements, des statuts juridiques, politiques ou moraux, des encouragements, des félicitations, des injures, des paroles séduisantes, des formulations métaphoriques de la réalité, nous concernent au moins autant, transforment au moins autant notre vie, que la production et la possession de choses matérielles. Ce qui ne signifie pas que *toute* parole soit active. Au contraire, le rapport entre parole et action est d'autant plus complexe qu'il est plus intime.

Quoi qu'il en soit, on a suffisamment montré, par ces quelques exemples de ce qu'apporte l'analyse conceptuelle, que celle-ci ne s'achèvera que lorsque la réflexion sera achevée. **Ni l'introduction, ni le début du devoir, ne peuvent proposer une analyse conceptuelle achevée. La totalité du devoir participe à l'élaboration et à la formulation de cette analyse, il est cette analyse.** Ce qu'il faut annoncer au début du devoir, ce sont les grandes lignes de ce qu'apportera l'analyse conceptuelle, les pistes qu'elle explorera et qui constitueront les grandes parties du devoir.

4) L'élaboration de la problématique

Cette formulation des principales pistes que devra explorer la réflexion et qui sont en définitive un approfondissement des différentes significations des concepts-clés, est ce que l'on appelle la *problématique*. Celle-ci n'est autre que **l'ensemble des questions à traiter pour traiter de façon complète le sujet** ; elle est donc ce qui donne sa structure et sa dynamique au devoir. Aussi est-il important de la formuler très clairement, dès le début du devoir, c'est-à-dire dès l'introduction. La problématique, si elle est bien formulée et complète, peut tenir lieu d'annonce de plan. Il est certes souvent nécessaire de formuler un plan en plus de l'annonce de la problématique, afin d'éviter toute ambiguïté et de prévenir très clairement le lecteur de ce que l'on va développer – ce qui est indispensable. Mais il en est encore mieux, si l'on en est capable, de donner à la problématique la forme d'une annonce de plan.

On voit que la recherche de la problématique et l'analyse conceptuelle sur laquelle elle s'appuie sont les moments les plus importants du travail. C'est pourquoi il est si important d'y passer du temps, beaucoup de temps – environ 20 à 25 % du temps total de l'épreuve – : si la problématique est suffisamment claire et détaillée, on peut considérer qu'une fois qu'elle est acquise, l'essentiel du travail est fait.

III. EXEMPLE DE PROBLEMATIQUE REDIGEE

Sujet : parler, est-ce ne rien faire ?

Pour parler, il faut *faire* quelque chose – ne serait-ce que remuer les lèvres, émettre de l'air. Pourquoi, alors, oppose-t-on aussi souvent les « paroles » aux « actes » ? La parole est bien une *activité* – ne serait-ce que parce qu'elle met en jeu des processus

Méthodologie de la dissertation de culture générale

physiologiques –, mais il ne va pas de soi qu'elle soit une *action*, si l'on entend par là un « faire » qui engage la responsabilité d'un sujet et qui change de façon profonde et durable son rapport au monde. L'émission de signes n'aura jamais, au moins de façon immédiate, une influence aussi forte qu'une action matérielle, telle que la fabrication d'un objet technique ou la contrainte par la force.

Cependant il sera nécessaire, pour dépasser cette première approche, de s'interroger sur les effets non pas immédiats, mais médiats, de la parole. Les rapports humains sont fondés non seulement sur des rapports de force et des rapports matériels, mais aussi sur des rapports symboliques, c'est-à-dire sur des échanges de signes. C'est pourquoi nous devrons, pour répondre à la question posée, montrer quels sont les effets concrets, dans l'existence humaine, des différentes fonctions du langage : l'échange d'informations, bien sûr, mais aussi les différentes formes de contrat et d'actes linguistiques modifiant les statuts des sujets humains – ce que la linguistique nomme la fonction « performative » du langage. *[Un énoncé « performatif » est, selon le linguiste anglais John Austin, un énoncé qui par lui-même produit une nouvelle réalité en modifiant le statut des sujets qu'il concerne. Ex. : la sentence d'un juge, l'engagement de deux personnes lors d'un mariage.]*

En outre, à cette fonction s'ajoutent des fonctions encore plus complexes, sous-jacentes à la dimension pragmatique de l'usage de la parole [*« Pragmatique » : qui vise l'efficacité dans l'action. Le pragmatisme consiste à juger de la valeur d'une action d'après ses résultats tangibles*]. La parole crée du lien humain et crée du lien entre les hommes et les choses. La parole humanise l'homme et c'est pourquoi la façon dont nous usons de la parole détermine la façon dont nous vivons .

Cette problématique, comme on le voit, peut à elle seule servir d'introduction. Mais elle peut aussi être dans un premier temps formulée de façon plus courte, puis ensuite reprise et approfondie tout au long du devoir.

ANNEXE I**COMMENT ARGMENTER ET COMMENT UTILISER DES EXEMPLES DANS UNE
ARGUMENTATION ?**

La dissertation n'est pas une suite de thèse énoncées de façon péremptoire (= sans explication ni argumentation). Il faut raisonner, il faut faire l'effort de convaincre son lecteur. Mais comment argumente-t-on ? L'argumentation suppose toujours un juste dosage entre *raisonnements* et *exemples*.

Exemple (1). *Ce qu'il ne faut pas faire :*

(Thèse :) "Une révolution donne nécessairement le pouvoir au peuple, et a donc pour conséquence un régime démocratique." **(Exemple :)** "C'est ce que prouve l'exemple de la Révolution française".

Le défaut d'une telle formulation est qu'elle fait de l'exemple une *preuve*, ce qu'il ne peut pas être. **Un exemple n'exclut jamais un contre-exemple.** Par exemple, dans ce cas : la Révolution russe de 1917, la « révolution nationale » prônée par les fascismes, ou même la Révolution française évoluant progressivement vers la dictature.

Exemple (2). *Ce qu'il faut faire :*

(Thèse :) "Une révolution a pour conséquence probable un régime démocratique."
(Argumentation :) "En effet, la révolution consiste dans une insurrection contre le pouvoir existant (insurrection publique et collective, partiellement spontanée, ce qui la distingue du coup d'État). Le pouvoir, pendant un laps de temps, reste donc vacant, aux mains de la population qui l'a destitué. Or il y a toute raison de penser que celle-ci le conservera, éventuellement par l'intermédiaire de ses représentants." **(Exemples :)** "C'est ce qu'illustrent la Révolution française et les révolutions plus ou moins violentes contre les régimes communistes de l'ex-bloc soviétique."

Si l'on procède ainsi, la réflexion peut progresser. En effet, on dispose de l'intermédiaire d'une *raison*, d'une argumentation précise. Grâce à cet intermédiaire, les thèses possibles ne s'opposent plus aveuglément. Il est possible de les confronter et de comprendre cette confrontation, voire de trancher entre elles.

Dans le cas de notre thèse, on pourra intégrer des contre-exemples sans conclure par un relativisme paresseux (du type : « tout dépend donc, certains pourraient penser que..., mais d'autres pourraient penser que... ; la question est trop complexe pour être résolue... »). **Il suffit de distinguer, dans l'argumentation, ce qu'elle contient de valide, et ce qu'elle a d'insuffisant.**

Exemple (3). *Suite de (2) :*

(Contre-exemples :) "Mais on pourrait objecter à cela les exemples de la Révolution russe de 1917, de la « révolution nationale » prônée par les fascismes, ou même de la

Méthodologie de la dissertation de culture générale

Révolution française après quelques années, qui toutes ont eu pour conséquence des régimes despotiques ou totalitaires.” (**Contre-argumentation :**) “C’est sans doute que notre analyse du phénomène révolutionnaire était insuffisante ou naïve. En effet, des auteurs comme Hannah Arendt ont montré que les révolutions modernes, tout en détruisant les privilèges et les confiscations de pouvoir des anciens régimes, ont souvent reproduit une hiérarchie et une oppression plus redoutables encore, en mimant une restitution du pouvoir au peuple, sous la forme d’une relation directe, quasi-mystique, entre le peuple et le chef ou un parti unique. Le vocabulaire du totalitarisme, par exemple, nourrit le fantasme d’une réappropriation du pouvoir par le peuple – mais sur la base fantasmatique d’une « communauté » absolutisée (soit biologique, soit sociologique), faisant ainsi l’économie d’un rôle concret des individus constitutifs du peuple, c’est-à-dire des citoyens.”

Ce développement permet de *ne pas nier ce qui a été affirmé précédemment* – ce qui serait absurde (**il ne faut jamais dire une chose et son contraire dans une dissertation**). Il permet au contraire de le reprendre en y ajoutant un élément (la possession fictive du pouvoir par le peuple dans le totalitarisme) et donc une *nuance*, et de faire progresser la réflexion.

Dans les cas (1) et (2), les exemples ont une double fonction: ils éclairent la thèse énoncée abstraitement et ils servent de guide et de garde-fou dans l’argumentation. Mais en aucun cas ils ne se substituent à l’argumentation. Un exemple *illustre, étaye, rend compréhensible* le propos, il ne peut jamais servir de *preuve*.

ANNEXE II**GUIDE FORMEL DE LA DISSERTATION**

« Tout discours doit être constitué à la façon d'un être vivant, qui possède un corps, à qui il ne manque ni tête ni pieds, mais qui a un milieu et des extrémités, écrits de façon à convenir entre eux et à l'ensemble. »

Platon, *Phèdre*, 446c

« Celui qui se sait profond s'efforce d'être clair ; celui qui aimerait sembler profond à la foule s'efforce d'être obscur. Car la foule croit profond tout ce dont elle ne peut voir le fond. »

Nietzsche, *Le Gai savoir*, § 173

1 – LA PRÉSENTATION DU DEVOIR N'EST PAS SOUMISE À LA FANTAISIE DU REDACTEUR, ELLE OBEIT À DES RÈGLES PRÉCISES

1.1. – Le devoir doit toujours comporter **une introduction, un développement et une conclusion nettement distingués les uns des autres**. Il faut plus d'espace (= plus de « lignes sautées ») entre introduction et développement, et entre développement et conclusion, qu'entre les différentes parties du développement. Ces espaces sont des *signes* : ils permettent de donner une identité et une situation immédiatement perceptibles à chaque partie. L'important est que le lecteur sache immédiatement, au premier coup d'œil, que le devoir est structuré et hiérarchisé et *où il en est* de cette structure.

1.2. – Pour la même raison, il faut faire des *alinéas* (paragraphe) à l'intérieur de chaque développement. Aller à la ligne est un signe d'articulation au même titre que les formules de transition ou que les mots de liaison. Ce procédé doit donc être utilisé à bon escient. Sauf rares exceptions, il ne faut pas aller à la ligne après une seule phrase : **un paragraphe doit contenir au moins deux, trois ou quatre phrases**. Sans cela, le devoir apparaîtra haché et incohérent, dès le premier coup d'œil.

1.3. – De même, **il ne faut pas écrire plus de quatre ou cinq phrases sans aller à la ligne**. Sans cela, le devoir apparaîtra massif, non articulé et indigeste.

1.4. – **Les paragraphes doivent toujours et sans exception commencer par un décrochement d'un ou deux centimètres** : c'est, dans un manuscrit (non « justifié » à droite), le seul signe non équivoque de distinction entre deux alinéas. Il n'existe pas deux catégories de paragraphes, les uns avec décrochement, les autres sans.

1.5. – Il est déconseillé de sauter des lignes à l'intérieur d'une partie. Les paragraphes de transition ne doivent en particulier pas être « flottants », séparés en sautant des lignes, mais intégrés à l'une ou l'autre des parties qu'ils servent à articuler.

1.6. – Le bon rythme est donc : de deux à quatre paragraphes par page, selon les styles et les écritures, et de quatre à six paragraphes par partie. La meilleure présentation est : Introduction (deux paragraphes max.) / **deux ou trois lignes sautées** / première partie / **une ligne sautée** / deuxième partie / **une ligne sautée** / troisième partie / **deux ou trois lignes sautées** / conclusion (deux paragraphes max.).

2 – L'INTRODUCTION ET LA CONCLUSION DOIVENT ETRE PARTICULIEREMENT SOIGNEES

2.1. – Il ne faut surtout pas se faire la main dans l'introduction, écrire des généralités faisant office de remplissage, en attendant que l'inspiration vienne. L'introduction renseigne immédiatement votre correcteur sur votre niveau et sur votre efficacité intellectuelle, sur votre envie ou non de traiter le sujet, sur votre maîtrise de la langue. Et cette première impression est ensuite très difficile à modifier. Négliger l'introduction est aussi imprudent que de se présenter à un entretien d'embauche mal rasé et mal habillé : aussi brillant soit-on, on ne donnera pas envie à la personne en face de soi de faire preuve de bienveillance.

2.2. – **L'introduction ne doit donc comporter que des propositions utiles, efficaces et pertinentes.** Il faut la rédiger très soigneusement, d'abord au brouillon, et *après* avoir fait le travail d'analyse et de problématisation.

L'introduction doit comporter :

2.3. – **(a) (Facultativement) une accroche**, une *captatio benevolentiae* (expression latine signifiant : « captation de la bienveillance »), dont le contenu le plus pertinent sera une bonne raison de vous poser la question spécifique du sujet. Avant que le sujet n'ait été formulé, elle ne doit pas contenir d'éléments d'analyse du sujet (puisque celui-ci n'a pas encore été posé). L'accroche doit être rapide et en rapport direct et évident avec le sujet. S'il n'y a pas de lien logique simple et évident entre l'accroche et le sujet, vous donnerez à votre lecteur l'impression d'être confus et incohérent. **Faute de trouver une accroche pertinente et brève, il est préférable de commencer directement par la formulation du sujet.**

2.4. – **(b) (Impérativement) le sujet, formulé exactement tel qu'il vous est proposé** et de telle façon que l'on sache immédiatement qu'il s'agit de la question principale qui sera traitée : il ne doit pas être noyé dans un ensemble d'autres questions. Ce n'est qu'**ensuite** qu'il faudra proposer des reformulations du sujet afin d'élaborer la problématique.

Le sujet doit être **cité sans guillemets** : vous devez l'intégrer à votre propre discours, comme si vous vous proposiez vous-même de traiter la question.

De façon générale, la dissertation obéit à la fiction académique suivante : on doit pouvoir la lire dans deux siècles, sans savoir ni par qui, ni dans quel contexte elle a été écrite ; elle doit se présenter elle-même de façon suffisante.

Si le sujet ne prend pas la forme d'une question, mais d'une phrase sans verbe ou d'un mot, il faut annoncer de façon aussi neutre que possible l'objet de la réflexion proposé, avant de reformuler sous la forme d'une série de questions spécifiques.

2.5. – À la suite de l'énoncé du sujet, et présentés de façon bien distincte, l'introduction doit formuler **les premiers éléments d'analyse du sujet et des concepts**, analyses que vous approfondirez au cours du devoir, et qui vous permettront de le structurer.

2.6. – Les derniers éléments de l'introduction doivent être **une problématique et/ou un plan**, à savoir une interprétation du sujet permettant de définir les problèmes essentiels et successifs que vous allez traiter pour répondre à la question posée.

2.7. – **La problématique et les perspectives annoncées dans le plan doivent être explicites et détaillées** : il est inutile de laisser planer le moindre suspens. Tout ce qui contribue à la clarté et à la précision de la réflexion doit être privilégié.

2.8. – Ces perspectives ou ces questions doivent être **logiquement articulées**, complémentaires les unes de autres, et annoncer une progression de la réflexion.

Méthodologie de la dissertation de culture générale

2.9. – Vous pouvez poser les questions de façon directe ou indirecte, ou annoncer plus ou moins les réponses que vous donnerez. Mais vous devez dans tous les cas montrer que vous progresserez en menant **un questionnement méthodique, déduit de la question globale du sujet.**

2.10. – Toute formule du type : “nous analyserons les concepts, puis nous nous interrogerons sur la question posée” est vide et inutile.

2.11. – De façon générale, **les plans ‘oui / non’ ou ‘pour / contre’ sont artificiels et stériles.** La question du sujet recouvre des problèmes différents, qui ne peuvent trouver des réponses massives et univoques. Il faut commencer par **distinguer ces différents problèmes sous-jacents au sujet**, et progresser en les traitant successivement.

2.12. – **À aucun moment** de l’introduction ou du devoir, **il ne faut énoncer une réponse générale à la question du sujet**, puisque le principe de la dissertation est de montrer qu’on ne peut répondre de façon massive et univoque à la question posée, qu’il faut distinguer entre les différents aspects du problème et prendre le temps de réfléchir. Cela implique que **la question posée dans le sujet ne doit jamais être reposée telle quelle après sa première mention dans l’introduction.** Si, au cours du développement, vous reposez le sujet tel quel, cela signifiera que ce que vous écrivez par ailleurs traite un autre problème (lequel ?). Il doit aller de soi que chaque élément du développement, sans la moindre exception, contribue à traiter le sujet dans tel ou tel de ses aspects.

2.13. – **La conclusion doit énoncer clairement les résultats de la réflexion**, c’est-à-dire les différentes réponses apportées aux différents aspects du problème, en faisant le bilan du questionnement. Il est souhaitable que la conclusion ne se réduise pas à un résumé de la dissertation : elle doit en outre montrer que la réflexion menée a été fructueuse, que vous en savez plus à la fin qu’au début de la réflexion.

2.14. – Il est inutile et maladroit de faire, à la fin de la conclusion, une ouverture sur une autre question.

2.15. – Il est inutile et maladroit de proposer en introduction ou en conclusion une actualisation de la question posée.

Il apparaît, au vu des ces différentes exigences, que l’introduction ne peut être rédigée qu’au terme d’un travail suffisamment long et méthodique d’analyse du sujet et de choix d’un plan pour le devoir. De façon générale, il ne faut pas s’engager dans la réflexion sans avoir mené à bien ce travail : ce serait s’engager dans le problème à l’aveugle, et se condamner à la confusion et à l’incohérence.

Les plans trouvés en quelques minutes sont toujours des plans artificiels, fondés sur de fausses reconnaissances ou des assemblages thématiques superficiels. Ne croyez surtout pas « reconnaître » un sujet qui vous est familier, et qui permettrait de plaquer un développement tout fait. Essayez de donner à votre correcteur l’impression de vous être sérieusement posé le problème dans sa spécificité, de ne pas l’avoir fui : ce sera le signe le plus évident de votre intelligence, sans laquelle la plus riche culture et l’expression la plus maîtrisée restent vaines.

3 – IL FAUT, DANS L'INTRODUCTION COMME DANS TOUT LE DEVOIR, PRIVILEGIER L'EFFICACITE ANALYTIQUE ET DEMONSTRATIVE AINSI QU'UNE CULTURE CLASSIQUE BIEN MAITRISEE

3.1. – **Toute formule creuse et purement rhétorique est à éviter** (ce qui n'interdit pas l'élégance ou les enjolivements stylistiques ou littéraires, si l'on est sûr de les maîtriser).

3.2. – Le traitement des différentes questions abordées au cours du devoir doit être à chaque fois précis et détaillé : **toute allusion est à éviter**. Interdisez-vous tout jargon, ou toute prétention à donner l'apparence d'un savoir supérieur que vous ne posséderiez pas. N'essayez pas de faire semblant, ou de faire jouer quelque « connivence » que ce soit avec votre correcteur.

3.3. – La clarté, la cohérence et la consistance de la réflexion supposent de toujours construire et d'articuler logiquement les développements : **toute affirmation doit être accompagnée d'une argumentation**.

3.4. – **Tout développement doit être lié logiquement avec celui qui le précède et avec celui qui le suit**.

3.5. – **Tout développement doit traiter une question en rapport direct avec le sujet**. Ces liens logiques ne doivent pas être implicites, mais explicitement formulés.

3.6. – Cf. remarque 2.4 : La dissertation obéit à la fiction académique selon laquelle on doit pouvoir la lire dans deux siècles, sans savoir ni par qui, ni dans quel contexte elle a été écrite. C'est pourquoi il ne faut faire intervenir **aucun élément relatif à votre situation historique ou géographique personnelle, aucun élément autobiographique**. Il faut éviter les formules du type « récemment, un juge a décidé de... », etc.

3.7. – **Toute référence à l'actualité immédiate est à éviter**.

3.8. – **Interdisez-vous les trivialités**. Vous pouvez par exemple évoquer de façon générale et allusive "le voyeurisme et le sadisme banalisé résultant de la marchandisation de la culture", mais vous ne devez en aucun cas mentionner précisément une émission de télévision, un fait divers, une personnalité placée sous les feux de l'actualité, etc.

3.9. – On s'interdit de faire référence à des auteurs (écrivains ou philosophes) trop récents et qui envahissent, grâce à la maîtrise d'une sous-culture à l'usage des masses, l'espace médiatique (on ne cite pas Bernard-Henri Lévy, Michel Onfray, André Comte-Sponville, Dan Brown, Bernard Werber, Marc Lévy, ...).

3.10. – Si vous faites référence à **un événement situable** dans le temps et dans l'espace, faites-le **de façon non allusive** ; écrivez par exemple : "en France", ou : "en Occident", et non : "chez nous" ni "dans notre société" ; écrivez : "dans les sociétés occidentales, depuis la révolution industrielle" (ou : "depuis la Renaissance", ou "depuis la seconde guerre mondiale"), et non : "dans la société actuelle", ou "aujourd'hui", ou "à notre époque", formules qui, sans précision supplémentaire, ne signifient rien.

3.11. – Si vous prétendez vous référer à une situation historiquement définie, ne le faites pas gratuitement : **justifiez à la fois les caractéristiques spécifiques de cette période et le rapport entre cette spécificité et la question à résoudre**.

3.12. – **On n'attend pas de vous des généralités descriptives historiques ou sociologiques**, qui, faute d'être appuyées par des connaissances précises et détaillées, seront toujours gratuites et peu pertinentes. On attend essentiellement un travail de *raisonnement*, même si celui-ci peut être étayé ou illustré par des connaissances

Méthodologie de la dissertation de culture générale

historiques. Évitez impérativement les généralités gratuites du type : "À notre époque, alors que les hommes sont de plus en plus égoïstes..." ; ou même : "À notre époque, caractérisée par la montée de l'individualisme...".

3.13. – Il convient de façon générale de privilégier **un ton neutre**, analytique et démonstratif. **On n'attend pas de l'auteur du devoir qu'il s'indigne des malheurs du monde** ou de la corruption des temps, qu'il témoigne de ses bons sentiments ou qu'il formule des généralités moralisatrices sur la méchanceté des hommes.

3.14. – Il faut éviter de se référer à « de récentes recherches scientifiques », « des scientifiques qui viennent de montrer que... », etc., sans précision supplémentaire : une recherche scientifique ne fait autorité que si sont précisés les noms des chercheurs, les références de la publication (nom et numéro de la revue, etc.). Autant dire qu'il faut tout simplement **éviter de s'appuyer sur une pseudo-connaissance de la recherche scientifique contemporaine**, qui est le plus souvent insuffisamment maîtrisée. Plus généralement, il faut éviter d'utiliser des connaissances scientifiques (relevant p. ex. de la paléanthropologie, de la biologie, de la physique, de l'histoire, etc.) sans être **absolument sûr de soi**.

3.15. – Il ne faut **jamais s'appuyer sur des adages, des proverbes**, du moins jamais pour en faire des arguments dans une démonstration. On peut éventuellement les évoquer comme expressions de la *doxa*, et pour critiquer et évaluer la pertinence de cette « sagesse des nations ». Il faut aussi s'interdire les phrases telles que : "on dit souvent que...".

3.16. – Il est déconseillé de s'appuyer dans une argumentation sur des formules oraculaires issues de la **sagesse orientale** ou en général de **croyances religieuses ou traditionnelles**. On peut certes utiliser ce type de référence à titre d'illustration d'une croyance, d'un système de représentation *que l'on analyse*, mais non pas comme des vérités tombées du ciel et faisant autorité.

3.17. – Il faut **éviter les phrases supposant chez l'auteur du devoir une (improbable) connaissance complète et définitive de l'histoire de la pensée**. Ex. de phrases à éviter : "Descartes est le premier auteur à avoir analysé le concept de conscience" ; "Jamais, avant Nietzsche, on n'avait remis en cause le caractère absolu de la vérité".

3.18. – Il ne faut jamais écrire une **phrase entre guillemets** sans préciser, au minimum, **l'auteur de la citation**, et si possible la référence de l'ouvrage cité.

3.19. – Ne citez un texte entre guillemets que si vous êtes **absolument sûr de l'exactitude de la citation**. Il vaut mieux restituer ce que l'auteur dit en substance, sans utiliser de guillemets, que faire usage de citations fantaisistes.

3.20. – **Il faut éviter d'écrire "il semble que..."**, ou **"il semblerait que"**, ou autres formule équivalente (notamment des phrases au conditionnel), *sauf si le contexte de la phrase montre immédiatement que cet énoncé est ensuite soit critiqué, soit étayé* (ex. : "il semble que... mais..." ; ou : "il semble que... car..."). Sans de telles précisions, les phrases introduites par "il semble que..." ne permettent pas à votre lecteur de savoir si vous adhérez aux thèses énoncées ou si au contraire vous les critiquez : il lui est donc impossible de les comprendre et de les évaluer.

Si vous souhaitez écrire de façon prudente et nuancée, préférez des formules telles que : "on peut faire l'hypothèse que... dans la mesure où...", "on peut estimer que... car...". De telles formulations indiquent clairement votre position par rapport à la thèse (vous la prenez à votre compte jusqu'à un certain point, et parce que vous pouvez l'étayer par des arguments). Ces formulations évitent en outre de faire se succéder, dans le devoir, des

thèses formulées de façon non nuancée, simpliste et dogmatique, qui seront contredites de façon aussi affirmative et dogmatique dans la partie suivante. **Il faut acquérir l'art de la pensée nuancée et procédant par hypothèses vraisemblables.**

3.21. – **Il faut s'interdire de formuler dans le même devoir des énoncés qui se contredisent** : si une thèse formulée dans une partie est critiquée ou nuancée dans une autre, cela doit toujours être fait en précisant très clairement que ce n'est en réalité pas exactement de la même thèse qu'il s'agit, que les mots sont par exemple pris dans des sens différents. **Il ne faut jamais dire une chose et son contraire dans le même devoir.**

4 – PRESENTATION, STYLE

- 4.1. – Il faut éviter toute tournure de style oral.
- 4.2. – Selon le même principe de la distinction entre les niveaux de langue, il faut **s'interdire tout style spectaculaire ou racoleur**. Interdisez-vous les points d'exclamation ou de suspension, en particulier lorsqu'il s'agit de point de « suspens », signifiant : et il y aurait encore beaucoup à dire...
- 4.3. – **Les phrases doivent toujours être complètes**, c'est-à-dire comporter au moins un sujet et un verbe.
- 4.4. – **L'usage des abréviations est interdit.**
- 4.5. – **Les titres d'ouvrages, de films et de périodiques** sont distingués par **des majuscules** à l'article (s'il y en a un) et au premier substantif ou au premier adjectif du titre et par un **soulignement**, et sont cités sans guillemets. Ex. : "Hugo, dans La Légende des siècles, ..." ; "Lévi-Strauss, dans Tristes tropiques, ..." , etc.
- Dans un ouvrage imprimé, les titres sont écrits en italique (écriture *penchée*). Mais la distinction entre l'italique et l'écriture droite n'existe pas dans l'écriture manuscrite ; l'italique est remplacée par le soulignement.
- 4.6. – **On souligne également les termes cités en latin ou en langue étrangère**. Ex. : ce raisonnement sera vrai, a fortiori, si ..." ; "la politique, au sens de ce que les Anglo-Saxons nomment politics ...".
- 4.7. – **Les soulignements doivent être faits dans la même couleur que le reste du texte** ; en règle générale, aucune autre couleur que le bleu ou le noir ne doit être utilisée par l'étudiant. **Le rouge est interdit.**
- 4.8. – **Les titres de parties d'ouvrages** (chapitre, poème dans un recueil,...) et d'articles sont distingués par des majuscules comme pour les titres d'ouvrages, mais sont cités entre guillemets et ne sont pas soulignés. Ex. : " Rimbaud, dans « Le Dormeur du val », ... ", " Arendt, dans l'article sur « La Crise de l'éducation », ... ", etc.
- 4.9. – On doit toujours **faire précéder les titres d'un article, du moins si ce titre commence par un substantif**. On écrit : "Rousseau, dans le Discours sur l'inégalité", et non : "Rousseau, dans Discours sur l'inégalité". Si l'article fait partie du titre, il prend une majuscule et il est également souligné (ex : "Platon, dans La République...").
- 4.10. – Il faut toujours **intégrer les citations dans des phrases complètes** et syntaxiquement correctes. On écrit : "Rousseau écrit que « renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme »" (ou "selon Rousseau, « renoncer [...] »"), et non pas : "« Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme », Rousseau".

Méthodologie de la dissertation de culture générale

- 4.11. – On ne se réfère pas à un auteur en le mentionnant simplement en passant, entre parenthèse. Ex. de phrase à éviter : "On peut concevoir la liberté comme une charge difficile à supporter (Sartre)".
- 4.12. – On ne doit **jamais évoquer des auteurs sur un mode allusif et indéterminé**. Ex. de phrase à éviter : "De nombreux auteurs pensent que l'homme doit faire usage de sa raison".
- 4.13. – On ne présente pas un auteur ou une citation en les qualifiant de "célèbres", "bien connus", etc. Il n'est même pas nécessaire d'écrire : "le philosophe français René Descartes". "Descartes" suffit.
- 4.14. – **Les noms d'auteurs ne doivent pas être écrits en majuscule, ni soulignés**.
- 4.15. – Les citations doivent être placées entre guillemets (si possible non dactylographiques : «...» plutôt que "..."). **Elles ne doivent pas être soulignées**.
- 4.16. – **Il est très incorrect de placer une apostrophe ou une parenthèse en fin de ligne**.
- 4.17. – **Il est très incorrect de placer une virgule en début de ligne**.
- 4.18. – **L'auteur du devoir doit se désigner lui-même par « nous »**, accordé au singulier (ex. : "nous nous sommes penché sur la signification du mot..."). Ne vous désignez jamais par "je". *Exemple de phrase à éviter absolument* : "je pense donc que...", etc. On peut aussi utiliser une tournure plus impersonnelle ("on"), ou des tournures passives ("il a été démontré précédemment que..."), mais en faisant attention à la cohérence syntaxique (voir remarque 5.1.)
- 4.19. – **Le "je" est réservé à la désignation du "je en général"**, c'est-à-dire de tout homme, dans des formules du type : "lorsque je fais face à un comportement culturel inhabituel, ma réaction dépend..." ; ou encore : "la représentation de ma propre mort se distingue de la représentation de la mort d'un autre". Il ne s'agit pas là d'avis personnels, mais de vérités universelles, qui peuvent être reprises à son compte par tout sujet pensant.

5 – Parmi les difficultés de syntaxe et d'orthographe donnant l'occasion des fautes les plus fréquentes (outre les accords des participes passés), il faut être particulièrement attentif aux points suivants :

- 5.1. – **Ne confondez pas le "on" et le "nous"**, qui se substituent l'un à l'autre dans la langue orale, mais non dans la langue écrite. *Ex. de phrase fautive* : "**On** est souvent peu conscient des causes qui déterminent **nos** croyances et **nos** choix". *On écrira ici* : "**On** est souvent peu conscient des causes qui déterminent **ses** croyances et **ses** choix" ou "**Nous** sommes souvent peu conscients des causes qui déterminent **nos** croyances et **nos** choix".
- 5.2. – **Ne confondez pas les phrases interrogatives directes et les phrases interrogatives indirectes**. Si la proposition principale est une interrogative, elle est ponctuée par un point d'interrogation. Si la proposition principale est une phrase affirmative, elle est ponctuée par un point, même si la subordonnée prend le sens d'une interrogation.
- Ex.* : "La démocratie **est-elle** un régime politique stable ?", ou :
 "Nous nous demanderons **si** la démocratie **est** un régime politique stable."

Méthodologie de la dissertation de culture générale

Et non : "nous nous demanderons si la démocratie est un régime politique stable ?", *ni* : "On peut se demander si la démocratie est-elle un régime politique stable ?", *ces deux phrases étant, surtout la deuxième, très incorrectes.*

5.3. – On ne place jamais une phrase contenant une consécution logique après une phrase interrogative. Par définition, d'une *question*, on ne peut rien *conclure*. *Ex. de phrase fautive* : "La liberté est-elle l'absence de toute contrainte ? Il faut donc dans certains cas envisager les règles comme les conditions mêmes de la liberté."

5.4. – **On ne place jamais de virgule entre le sujet et le verbe**, sauf s'ils sont séparés par une incise (adjectif, phrase subordonnée, etc.). *On n'écrit pas* : "les hommes, se soumettent à des règles de droit", mais : "les hommes se soumettent...". *On écrit en revanche* : "les hommes, par crainte de la violence, se soumettent...".

5.5. – Attention à la **distinction entre l'adverbe "quelque"**, invariable ("quelque discutables que soient les thèses de Georges Sorel") ; **l'article ou l'adjectif "quelque"**, qui s'accorde ("quelques vestiges archéologiques...", "ces quelques remarques..."), **et les tournures du type** : "quel que soit le régime politique", "quelle que soit ma croyance...", "**quelles que soient** les conditions historiques...", où "quel" est un adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre, et "que" une conjonction de subordination.

5.6. – Pour la maîtrise des difficultés précédentes – et de toute autre difficulté qui vous serait propre –, il est recommandé, en cas d'hésitations répétées, de consulter une grammaire française, d'apprendre les règles et de s'exercer, si cela n'a pas été fait correctement au cours des études primaires et secondaires.

5.7. – **"Se baser sur", "être basé sur" sont peu corrects** ; préférez : "se fonder sur", "être fondé sur".

5.8. – **Ne pas utiliser le mot "citation" pour désigner une phrase citée.** *Ex.* : "cette phrase de Sartre...", *et non* : "cette citation de Sartre...".

5.9. – **Le [t] euphonique** (c'est-à-dire évitant un son disgracieux) **est intégré à la phrase par des traits d'union.** *On écrit ainsi* : "y a-t-il des exemples de..." ; le [t] évitant d'écrire et de dire : "y a il ...". En revanche, les rares cas de [t] résultant d'une élision sont suivis d'une apostrophe. *Ex.* : "va-t'en", pour "va-te en".

5.10. – On ne doit **jamais utiliser deux 'points-virgules' ou deux 'deux points' de suite** dans une même phrase.

5.11. – **"Étymologie" s'écrit sans [h].**

5.12. – les mots **"État" et "Église"**, lorsqu'ils désignent des institutions (et non pas "l'état du véhicule" ou "l'église de mon village"), **s'écrivent toujours avec des majuscules.**

5.13. – De façon générale, la majuscule en début de mot est un élément de son orthographe. Il est donc **incorrect d'utiliser des majuscules à tort et à travers.** Il n'est presque jamais justifié d'écrire "l'Homme" ou "les Hommes", "la Vérité", "la Justice", "la Raison", "l'Histoire", etc. On écrit en philosophie la langue commune et correcte, telle que la recommandent les bons dictionnaires (**réf. à privilégier : Le Petit Robert des noms communs**).

5.14. – Lorsqu'on cite un auteur canonisé par l'Église, on écrit : **"saint Augustin"**, "saint Thomas d'Aquin", etc. "avec une minuscule à «saint" et sans trait d'union), et non pas "saint-Augustin", ni "St-Augustin", ni "Saint-Augustin". Cette dernière orthographe est réservée aux cas où le nom du saint a été donné à un lieu ou à une personne : "la gare Saint-Lazare", "le comte de Saint-Simon".

Méthodologie de la dissertation de culture générale

5.15. – On écrit : **“XVIII^e siècle”**, éventuellement “XVIII^e s.” ; et non pas : “XVIII^{ème} siècle”, ni “XVIII^e siècle”, ni “XVIII siècle”, ni “18^{ème} siècle”. On écrit de même “V^e République”.

5.16. – **Etc.** s’écrit *sans points de suspension*.

5.17. – On écrit **“ambigu”** au masculin, **“ambiguë”** au féminin. De façon générale, pour les adjectifs se terminant par “-gue”, le tréma se place sur le “e” au féminin et jamais sur le “u” (“aigu” / “aiguë” ; “contigu” / “contiguë”, etc.).

5.18. – On écrit en français “langage” et non “*language*”.

5.19. – On écrit : “pallier un inconvénient”, “pallier un manque”, etc. (ce verbe est transitif).

5.20. – Ne confondez pas **“mettre au jour”** et **“mettre à jour”**. “Mettre au jour” signifie : faire apparaître, faire voir, mettre en évidence, faire connaître ; “mettre à jour” signifie : actualiser, adapter à une évolution récente, régler quelque chose sur le temps présent (on “met à jour” un agenda, des connaissances périmées).

5.21. – Évitez l’expression “mettre en exergue”, presque toujours confondue avec “mettre en évidence”.

5.22. – Il faut éviter les néologismes inspirés du “franglais” ou des modes issues du jargon marketing ou journalistique (ex. : “optimiser”, “maximiser”, “finaliser”). **On ne doit notamment jamais écrire “au final”** (cette expression récente et syntaxiquement aberrante est, quoique très à la mode, absente de toutes les grammaires et de tous les dictionnaires). On préférera : “en définitive”, “en fin de compte”, “pour conclure”, “en dernière analyse”, “finalement” “*in fine*”, etc.

5.23. – Pour la même raison, on évitera des verbes d’apparition et d’importation récentes, qui sont aussi laids qu’envahissants et témoignent d’un usage moutonnier et inélégant de la langue : par exemple le verbe **“impacter”** mis à toutes les sauces, qui montre que vous connaissez le vocabulaire des conseils d’administration et des réunions de marketing. *En classes préparatoires, vous n’êtes pas encore dans ce monde de l’entreprise* où règnent les codes d’intégration symbolique et de pouvoir (cela viendra assez vite !) Vous êtes encore dans un univers où prévaut la transmission d’un savoir et d’un patrimoine riches en vocabulaire riche, nuancé, classique, échappant à la grégarité lexicale.

Blaise Bachofen